

La MAISON D'IZIEU : la DÉROUTE du « devoir de MÉMOIRE »¹

Muriel Darmon

Psychiatre, membre de

l'association *La Maison d'Izieu,*

mémorial des enfants juifs

exterminés.

Si, jamais autant que ces dernières années, on n'a sacralisé, en France, le « *devoir de*

mémoire » concernant la Shoah, paradoxalement, cette dernière décennie aura aussi vu naître une vague d'attaques sans précédent depuis la Seconde Guerre Mondiale à l'encontre des Juifs, et à travers eux, de l'existence collective juive en France.

Ce paradoxe qui se pose dans la société française existerait-il également au sein des grandes institutions consacrées à la mémoire de la Shoah ? Penchons-nous sur cette question à travers l'étude de la constitution d'un de ces lieux de mémoire nationale de la Shoah : la Maison d'Izieu. Nous étudierons en particulier, à partir d'ouvrages, de témoignages, de données recueillies lors de visites du site et des rapports d'activité de l'institution, la façon dont ce lieu de mémoire s'est constitué, les événements qui en ont marqué la création, ainsi que l'évolution de ses orientations².

Rappel historique : la Maison d'Izieu, un radeau dans la tourmente

La Maison d'Izieu, créée en 1943 en zone d'occupation italienne, fut un des lieux où l'OSE (Oeuvre de Secours aux Enfants), association juive à caractère social et humanitaire, tenta d'organiser le sauvetage des enfants juifs fin 1942, lorsque ses « homes » établis en zone libre devinrent les cibles privilégiées de la Police

française et de la Gestapo. Créée avec l'aide du sous-préfet de Belley, Pierre-Marcel Wiltzer, elle fut dirigée par Miron et Sabine Zlatin, assistante sociale bénévole à l'OSE. Par souci de camouflage, l'appellation officielle choisie pour le foyer juif fut : « *Colonie des enfants réfugiés de l'Hérault* ». Soutenue financièrement par l'OSE sous la forme d'une allocation versée pour chaque enfant, la Maison d'Izieu accueillit plus de cent enfants juifs entre mai 43 et avril 44. Mais rapidement, du fait de la prise de contrôle de la région par les Allemands à la suite de l'armistice signée entre l'Italie et les Alliés, il fallut chercher un autre lieu, et c'est dans ce but que le 3 avril 1944, Sabine Zlatin partit pour quelques jours à Montpellier. Le 6 avril, Klaus Barbie, chef de la Gestapo de Lyon, organisa l'arrestation des 44 enfants présents à Izieu et de 7 adultes assurant l'encadrement et leur transfert à Drancy (un adulte présent échappa à la rafle). S'ensuivirent leur déportation et leur assassinat dans le camp d'extermination d'Auschwitz, à Reval en Estonie pour trois d'entre eux. Un quarante-cinquième enfant, pris avec les autres, fut relâché dans la commune voisine, Brégnier-Cordon, après avoir été reconnu par une parente, en raison du fait qu'il n'était pas juif. Seule, une adulte survécut.

Genèse et transformation d'un lieu de mémoire : la Maison d'Izieu, un symbole...

Du refuge au lieu de mémoire

Après la tragédie d'Izieu, Sabine Zlatin entre dans un réseau de résistance. Après la guerre, elle est engagée au Ministère des Anciens Combattants, Prisonniers et Déportés. Dès 1945, elle met tout en oeuvre pour que la tragédie des enfants d'Izieu ne tombe pas dans l'oubli. Elle sollicite du préfet de l'Ain l'autorisation d'apposer une plaque sur la maison d'Izieu. Une commémoration officielle est programmée le 7 avril 1946. Sous l'impulsion d'un groupe d'amis, une souscription est lancée sous l'égide du Ministère des anciens Combattants. Les fonds recueillis permettent la construction d'un monument sur la commune de Brégnier-Cordon à la mémoire des victimes de la rafle et l'apposition d'une plaque sur la façade de la maison. Cette plaque stipule :

« Le 6 avril 1944, jour du Jeudi-Saint, 43 enfants de la maison d'Izieu étaient arrêtés par les Allemands, avec leurs maîtres, puis déportés le 15 avril 1944. Quarante et un enfants et cinq de leurs maîtres furent exterminés dans les chambres à gaz d'Auschwitz. Le directeur de la colonie et deux garçons furent fusillés dans la forteresse de Revel.

[Suivent les noms, prénoms et âges de chaque enfant et adulte]

Que la défense et l'amour de ma patrie soient ma défense devant toi Seigneur. »³

Sur le monument érigé à Brégnier-Cordon, on peut lire :

« A la mémoire des 43 enfants de la colonie d'Izieu, de leur directeur et de leurs 5 maîtres arrêtés par les Allemands le 6 avril 1944 et exterminés dans les camps ou fusillés dans les prisons allemandes.

Passant, recueille-toi ! Et n'oublie pas le martyr de ces innocents. Que les lieux où ils ont vécu te soient sacrés pour toujours.

Tout homme est un morceau de continent, une part du tout ; la mort de tout homme me diminue, parce que je fais partie du genre humain. »⁴

La cérémonie commémorative réunit une foule. Pierre-Jérôme Biscarat⁵, faisant le récit des faits, écrit : « La cérémonie du 7 avril 1946 est impressionnante. La foule est venue en masse à Lélinaz. Aux côtés de Sabine Zlatin, dans un esprit œcuménique, de nombreuses personnalités ont fait le déplacement : Laurent Casanova, ministre communiste des Anciens Combattants, le préfet, le sous-préfet, le révérend-père Chaillet, directeur de "Témoignage chrétien", ainsi qu'un détachement de tirailleurs sénégalais. »⁶ Seront présentes aussi des personnalités locales. Cet œcuménisme n'est cependant pas total. La communauté juive, note Sabine Zlatin, n'était pas représentée. Dans ses mémoires, elle s'étonne de la faible participation de Juifs à la souscription nationale : « J'ai traduit cette abstention par la volonté de garder un silence frileux sur le passé [...] Je pense maintenant que cette absence s'explique par les profondes blessures ressenties pendant la guerre et qui n'étaient pas encore cicatrisées. La communauté juive se renfermait sur elle même. On ne parlait pas du crime contre l'humanité. L'horreur en était trop récente pour les proches des victimes, pour les survivants. »⁷. Ainsi, la distance de la communauté juive meurtrie est interprétée comme un signe de fermeture sur soi.

Les journaux locaux se font l'écho de cette cérémonie du 7 avril 1946, en évoquant les victimes. Pour l'éditorialiste du journal *Les Allobroges* : « Ils souriaient à l'avenir. Il a suffi pour anéantir tout cet espoir de quelques soudards, de quelques brutes. Mais pourquoi ? Oui, on doit se demander pourquoi ? Parce que leurs parents étaient Juifs ? ou communistes ? ou gaullistes tout simplement ? Ce n'était pas une raison tout de même pour assassiner leurs parents. Ce n'en était pas une non plus pour les assassiner eux-mêmes ? »⁸. L'éditorialiste du *Coq Bugiste* écrit : « Les Boches vous auraient expliqué sans doute que c'était de la graine de terroristes, car leurs parents étaient des terroristes. Traduisez que c'était des patriotes ou des résistants ; peut-être des Juifs ou des communistes, des maquisards encore et puis des Alsaciens-Lorrains et des étrangers. »⁸.

Après-coup, il ressort de cette première commémoration plusieurs points :

- elle émane des efforts d'une personne impliquée personnellement dans cette tragédie pour donner une dimension collective à son souvenir, efforts soutenus par des amis issus des milieux de la Résistance ou de l'administration gouvernementale ;

– elle réunit des personnalités politiques, médiatiques, administratives et religieuses marquées par un esprit de rassemblement et de proclamation des valeurs de la résistance ;

– elle inscrit dans le marbre le souvenir des victimes sous le signe d'une double tradition chrétienne et résistante ;

– elle élude la dimension juive de l'événement, en particulier l'identité juive des victimes et le soutien de l'OSE, entreprise de résistance juive (alors que la plaque de Sabine Zlatin évoque implicitement l'aide reçue de milieux chrétiens ou résistants⁹).

Après cette célébration collective initiale, la commémoration de l'événement prend un caractère privé et local jusque dans les années 80 : Sabine Zlatin continue de fleurir la stèle d'Izieu, les autorités locales le monument de Brégnier-Cordon... En 1950, la maison est rachetée par une famille. Le 20^{ème} anniversaire de la rafle est célébré en présence de quelques personnalités.

Au cours de l'été 1971, le Parquet de Munich décide de classer le dossier Barbie, faute d'avoir retrouvé la trace de ce dernier. En 1983, Klaus Barbie est extradé de la Bolivie vers la France en vue de son jugement pour ses crimes, après 12 ans de recherches menées par Serge et Beate Klarsfeld et leurs amis, ayant permis l'établissement des faits et, par la médiatisation d'actions spectaculaires, leur projection dans l'espace public.

Le 8 avril 1984, lors du 40^{ème} anniversaire de la rafle, la cour de la Maison d'Izieu se repeuple pour un hommage aux victimes. Une cérémonie est organisée par le CRIF¹⁰. Juifs, Chrétiens, hommes politiques de droite ou de gauche, responsables religieux, représentants des institutions juives locales et nationales viennent se rassembler autour de la plaque posée en avril 1946... La question de la mémoire reprend une dimension collective à l'échelle nationale. Les différentes composantes de cette mémoire vont, dès lors, s'exprimer voire se heurter. Pierre-Jérôme Biscarat le souligne : « Dans son discours, très remarqué, Théo Klein, [président du CRIF], exprime ce regret : « Nous avons, comme les autres, commis un péché d'oubli envers ces enfants ». La formule « comme les autres » blesse les autorités et la population locale. [...] Dans son discours prononcé le 29 avril 1984, lors de la Journée Nationale de la Déportation, Robert Mériaudeau, maire de Brégnier-Cordon, réagit vivement : « Comme les autres, la formule valait assurément pour la communauté au nom de laquelle le président du CRIF parlait et vaut aussi pour certaines autres associations. Elle ne s'appliquait pas aux institutions de la République, et notamment à celle au nom de laquelle je parle ». Il insiste sur l'action continue, depuis l'après-guerre, de certaines communes, de Sabine Zlatin et de familles des victimes pour préserver le souvenir du drame d'Izieu »¹¹.

Là encore, quelque chose de la dimension juive des événements va être occulté. Dans son récit documenté des faits, Pierre-Jérôme Biscarat, s'il évoque la présence, le 8 avril 1984, de la communauté juive « *dans ses composantes régionales et nationales* »¹¹, oublie un « détail » : cette cérémonie du 8 avril 1984 a été organisée par le CRIF¹². Curieusement, cet oubli se retrouve dans le récit que Sabine Zlatin fait du quarantenaire de la rafle, dans ses mémoires. Elle n'évoque même pas la cérémonie du 8 avril mais écrit : « *La cérémonie du quarantième anniversaire, en 1984, a été [...] éclatante. Elle s'est déroulée dans le cadre de la Journée nationale de la déportation, le 29 avril. Placée sous l'égide du président de la République, François Mitterrand, elle était présidée par le préfet de l'Ain, assistée du sous-préfet de Belley. [...] Au milieu du discours du préfet, plusieurs membres de la communauté juive, présents dans l'assistance, ont déployé une banderole de près de trois mètres, proclamant : « Ces enfants sont morts parce qu'ils étaient juifs ». Cette démonstration a été pour tout le monde une surprise, car elle n'avait pas été annoncée, pas plus que la prise de parole qui a suivi. Je l'ai trouvée plutôt intempestive. Tout le monde, à Izieu, partout où l'on évoquait cette déportation, savait bien qu'il s'agissait d'enfants juifs.* »¹³. S'agit-il d'un oubli ou d'un « détail » volontairement laissé dans l'ombre ? La question se pose. On constatera cependant que sur ce point, le récit de Pierre-Jérôme Biscarat épouse la vision de Sabine Zlatin. Ainsi, dès lors que l'événement a été réintroduit sur la place publique, les différentes dimensions de la mémoire collective vont se déployer et se mettre en tension. Pour chacune, la transmission comme la commémoration des faits, cessant d'être anonyme, va devenir un enjeu.

Le procès Barbie s'ouvre à Lyon, le 11 mai 1987. Une des principales charges : la rafle d'Izieu. Après 36 jours d'audience, la Cour d'Assise du Rhône condamne Klaus Barbie à la réclusion à perpétuité pour *crime contre l'humanité*. C'est une première dans la justice française, et elle va marquer une rupture dans la représentation collective de cette période. Etablie, qualifiée, reconnue par la Justice républicaine, la rafle d'Izieu devient non seulement un fait historique, mais également un élément de la mémoire nationale.

Du souvenir public à la mémoire de la République : naissance d'un lieu de mémoire nationale

En mars 1988, l'association pour la création et la gestion du *Musée mémorial des enfants d'Izieu* se constitue autour de Sabine Zlatin pour « *commémorer la mémoire des victimes innocentes de cette tragédie* ». Elle est créée « *en souvenir des 44 enfants, de leur directeur et de leurs éducateurs, juifs et martyrs, déportés le 6 avril 1944, et en hommage aux résistants et déportés, plus particulièrement de l'Ain, de l'Isère, du jura, du Rhône, de la Haute-Savoie, de la Savoie et de la Saône-et-Loire* »¹⁴. Sabine Zlatin et Pierre-Marcel Wiltzer en assurent la présidence.

La maison est acquise en 1990 grâce à une souscription publique nationale sous le haut patronage du Président de la République, François Mitterrand. L'historienne Anne Grynberg, nommée commissaire de l'exposition permanente, assure la conception scientifique du musée avec d'autres personnalités issues de domaines variés, tels que la Justice, la Politique, l'Enseignement. Plusieurs d'entre elles ont de hautes responsabilités dans des institutions nationales, ce qui soulève la question : la transmission de l'Histoire est-elle l'affaire des professionnels de l'Histoire ou bien doit-elle répondre aux exigences posées par la logique de la Justice, voire du politique ?

Un projet de musée dédié aux enfants d'Izieu est inscrit par François Mitterrand dans la liste des « Grands travaux de la présidence de la République ». Le décret du 3 février 93 institue une « *Journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite « Gouvernement de l'Etat français » (1940-1944)* ». Cette journée sera fixée le 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vélodrome d'hiver. La Maison d'Izieu est reconnue comme l'un des trois lieux de la mémoire nationale des victimes de ces persécutions, avec l'ancien Vélodrome d'Hiver et l'ancien camp d'internement de Gurs. En quelques années, la tragédie d'Izieu, initialement tragédie individuelle pour chacune des victimes et les membres de leurs familles, tragédie collective pour les Juifs et tragédie locale pour les amis et soutiens locaux qui ont aidé le couple Zlatin dans son entreprise de sauvetage, est devenu un symbole auquel la République rend hommage. Dans un message lu à Izieu le 25 avril 1993, François Mitterrand écrit : « *La douleur de la communauté juive est aussi celle de la République* »¹⁵. Le 24 avril 1994, il inaugure le Musée-mémorial des enfants d'Izieu. Le drame d'Izieu est définitivement rentré dans la mémoire républicaine.

On peut se demander, dès lors, de quoi la tragédie d'Izieu est-elle devenu le symbole pour la République ? Dans son discours d'inauguration du Musée-mémorial, François Mitterrand donne des éléments de réponse et insuffle l'esprit de ce que devra être l'institution : « *Les enfants d'Izieu, dont la mort nous oblige à rappeler cette évidence : ils furent massacrés parce qu'ils étaient juifs, ces enfants sont le symbole même de tous les Juifs de France exterminés sous le régime de Vichy. Symbole aussi du crime contre l'humanité. Car ce crime, il ne tue pas seulement des individus, il tue pour anéantir les valeurs qui font la dignité d'un être humain, la force d'une foi, la permanence d'une tradition, l'unique, l'incomparable, les legs des temps passés, l'espoir des temps futurs. Le temps ne doit pas effacer cela ; s'il y parvenait, ce serait que la République aurait renoncé à demeurer elle-même. [...] La République s'est modelée dans les luttes, opposant des hommes à d'autres hommes, des volontés à d'autres volontés. Elle n'est pas composée d'hommes libres, elle est composée d'hommes qui veulent l'être. Elle n'est pas composée d'hommes*

égaux, mais d'hommes qui aspirent à l'égalité. Elle n'est pas composée d'hommes fraternels mais d'hommes qui désirent s'entendre quand même pour créer un monde plus solidaire. C'est pourquoi, elle est, elle reste et elle restera toujours inachevée comme toute œuvre qui aspire à la durée [...] »¹⁵.

Les fondements mémoriels sont posés. Les victimes d'Izieu sont instituées comme symboles :

- de l'extermination des Juifs de France sous Vichy
- des crimes contre l'humanité
- de la restauration et de la continuité de la République.

Pour François Mitterrand, la mémoire de la Shoah n'est pas seulement un travail d'hommage aux victimes et de transmission de l'Histoire. C'est aussi un baromètre de l'état de la République, et également un outil de restauration de la République, une sorte de rappel vaccinal collectif contre la faillite républicaine que constitua l'avènement de Vichy. On comprend, dès lors, que la mémoire de la Shoah devienne un objet sacré pour le leader politique républicain.

Les premières années de développement sous le patronage de l'Etat : 1992-1997

Dans son discours d'inauguration, François Mitterrand avait tracé le profil d'activités du Musée-mémorial : « *Cette maison sera un lieu de vie, comme une sorte de défi à ce qui s'est passé dans ces lieux. Elle accueillera des classes et des groupes qui trouveront ici des espaces de travail, d'activité et de rencontre. Des classes et des groupes de tous horizons, de toutes formations et de toutes religions. Ce sera un lieu animé et vivant tout au long de l'année* »¹⁶. L'institution est donc conçue dans une double fonction :

- comme un lieu d'étude et d'accueil de groupes scolaires, ce qui préfigure son activité pédagogique et sa fonction de transmission
- comme un lieu de rencontre et de co-existence constructive de la diversité humaine, ce qui préfigure une fonction de médiation du vivre-ensemble, qui rejoint celle de restauration de la République. A l'institution naissante, est confiée implicitement, en plus des fonctions explicites, celle d'être vecteur auprès du public des principes de la République.

Or, cette mission implicite, louable si l'on se place *dans le champ de la morale*, contredit les faits si l'on se place *dans le champ historique* : les faits commémorés à Izieu, la rafle d'Izieu et la déportation des Juifs sous Vichy, ont eu lieu précisément malgré l'engagement républicain puis napoléonien pris 150 ans plus tôt à intégrer les Juifs comme citoyens à part entière selon les termes d'un protocole auquel ces derniers avaient souscrit collectivement et massivement. Ces faits mêmes ont révélé la faillite de ce protocole d'Emancipation des Juifs de France. Donc, considérer que la proclamation des principes républicains est

une garantie suffisante contre le risque anti-juif vichyssois constitue une illusion reposant sur un déni des faits historiques. L'abord strictement historique des événements, dépouillé de toute considération morale ou politique, impliquerait au contraire d'analyser les carences de la III^e République et du modèle d'intégration des Juifs en France, qui ont conduit à cette faillite, et surtout les raisons pour lesquelles ces carences intégratives se sont manifestées de façon aussi massive spécifiquement avec les Juifs (notamment l'antisémitisme comme phénomène historique). Comment l'institution naissante a-t-elle intégré cette injonction présidentielle : en y adhérant, en la dépassant, en la mettant en critique ?

Les premières années qui suivirent l'inauguration du musée permirent de mettre en place l'infrastructure logistique, la construction du musée comme outil pédagogique, le développement d'un réseau de partenaires, l'amorce d'élaboration d'une politique culturelle.

Le tournant : 1998, une année charnière

A la fin des années 90, un tournant est marqué avec le décès de Sabine Zlatin, présidente fondatrice, de Marc Aron, vice-président du conseil d'administration et ancien Président du CRIF Rhône-Alpes, et de Pierre-Marcel Wiltzer, président d'honneur. Mais le changement majeur réside dans le changement de direction du musée : Cécile Lefort, première directrice, quitte l'institution en 1997, et Marie-Ange Baron, responsable pédagogique détachée de l'Education Nationale depuis la création du Musée assure l'intérim. La nouvelle directrice, Geneviève Erramuzpé, prend ses fonctions en novembre 1998.

Si le travail amorcé depuis la naissance de l'institution se poursuit, deux éléments nouveaux apparaissent de façon significative cette année 1998 :

– *Le développement d'un pôle d'activités sur des thèmes généraux sortant du cadre singulier de la Shoah* (les enfants et la misère, le racisme, les Droits de l'Homme, la tolérance, la paix...). Ainsi, une exposition de photographies sur le thème *Enfants des rues et des prisons de Madagascar* accueille pour une journée de réflexion des représentants de l'Observatoire International des Prisons et de Médecins sans Frontières. Un débat est organisé avec la CIMADE autour de la présentation du film *Le Gône du Chaâba* d'après le texte d'Azouz Begag.

– *La concrétisation de contacts à l'étranger et notamment en Israël* : cette même année 1998, une délégation d'Izieu sous la direction de Marie-Ange Baron se rend en Israël, accompagnée d'un représentant d'une organisation allemande (Internationaler Bund de Franckfort). Là, outre les visites des musées de la Shoah, une prise de contact a lieu avec différents organismes « *qui travaillent au rapprochement entre les peuples israélien et palestinien dans la perspective d'échanges tripartites (France, Europe, pays méditerranéens)* »¹⁷. Cette année-là aura lieu éga-

lement la visite à Izieu de l'ambassadeur d'Israël en France, Avi Pazner. D'un côté, recherche de collaboration scientifique sur l'histoire de la Shoah, de l'autre, prises de contact dont la nature politique dépasse le cadre des missions de l'institution : cette double démarche apparaît a posteriori comme emblématique d'un double processus opéré par l'institution ces dernières années.

Dans les années qui suivent, ces orientations se précisent. Deux champs de partenariat vont être exploités en particulier : le monde de l'enseignement supérieur et l'Europe. Parallèlement se poursuit l'élaboration d'une thématique universaliste dans le domaine des Droits de l'Homme ou de l'humanitaire : le racisme, les réfugiés, le droit d'asile, la citoyenneté, les droits de l'enfant... Par exemple, en 2000, suite aux événements au Kosovo, une action de solidarité est organisée sous la forme d'un accueil de réfugiés bosniaques dans une structure de la région... Les activités développées au cours de ces années permettent, d'une part de consolider la notoriété de l'institution autour d'une thématique spécifique consensuelle : la Shoah ; d'autre part, de lancer l'élaboration d'une thématique universaliste dans le domaine des Droits de l'Homme ou de l'humanitaire.

De nouvelles orientations

Forte de l'expérience acquise et du travail de partenariat développé par son équipe, la Maison d'Izieu est devenue en 12 ans une institution reconnue sur le plan national et européen, et une référence dans le domaine de la transmission de l'histoire de la Shoah, du crime contre l'humanité et de l'éducation contre le racisme et l'antisémitisme. Quelles sont les principes fondamentaux qui se dégagent de ses activités ?

Conceptualisation précise de l'activité

Le projet culturel élaboré par le conseil d'administration de l'association se partage en quatre rubriques, présentées comme suit dans la plaquette 2006 du musée :

« – Perpétuer le souvenir des 44 enfants juifs, de leurs directeur et éducateurs, déportés le 6 avril 1944, ainsi que celui de tous les enfants qui, avec la complicité active du gouvernement de Vichy, furent visés par la barbarie nazie.

– Informer et éduquer tous les publics, et plus particulièrement les jeunes, sur les crimes contre l'humanité et les circonstances qui les engendrent.

– Ouvrir une réflexion sur la mémoire et ses enjeux et faire le lien entre l'histoire, la mémoire et la transmission.

– Entretenir avec des établissements comparables, en France et à l'étranger, des liens de collaboration et d'échange »¹⁸.

On peut remarquer que ce partage en rubriques procède d'une dissociation entre, d'une part, la dimension spécifiquement juive de cet épisode, placée sous

le sceau du mémoriel et de l'émotionnel (*perpétuer le souvenir* des 44 enfants juifs), et d'autre part la dimension de réflexion historique dont l'élément juif est éludé (les crimes contre l'humanité, la mémoire et ses enjeux). *Dichotomie* inscrite de fait dans les lieux : « *Les muséographes ont dissocié par les bâtiments les 2 fonctions du lieu : la maison, bâtiment où vécut le groupe des enfants et des adultes, dédiée à la mémoire ; la grange, ancien bâtiment agricole, consacrée à l'Histoire* »¹⁸.

Extension de la mémoire de la Shoah à des thèmes universels

« *En s'attachant à sa vocation spécifique – les enfants d'Izieu et le crime contre l'humanité – elle [la Maison d'Izieu] entend contribuer à la défense de la dignité, des droits et de la justice, contre toutes les formes d'intolérance et de racisme* »¹⁸. Au-delà de l'événement historique singulier que constitue la Shoah et à partir de son exemple, il s'agit désormais de développer une série de thèmes à portée universelle dans le champ juridique et moral. On retrouve là l'impulsion insufflée par François Mitterrand (la Shoah instituée comme symbole et garde-fou d'un système politique fragile) mais aussi par Sabine Zlatin¹⁹.

Développement de réseaux européens sur cette conception

« *L'histoire de la Shoah est une histoire européenne. Depuis 5 ans [début des années 2000], des nouveaux développements sont donnés aux activités de la Maison d'Izieu dans une orientation européenne [...] il s'agit de travailler l'histoire ensemble, transmettre et tenter de renouveler les formes de la transmission et les modalités d'apprentissage et enfin de commémorer ensemble ce passé commun* »²⁰. A travers ces partenariats à l'échelle européenne, c'est aussi le déploiement de toute une conception de ce que représente la Shoah et de ce que l'on doit en transmettre aux sociétés et aux futures générations d'Europe, qui est mis en oeuvre... Mais à travers la mise en lien du passé et de l'avenir, il s'agit aussi d'œuvrer pour la mise en lien des nations européennes. La Shoah, médiatrice des liens transnationaux de l'Europe en construction et précurseur d'un euro-humanisme ? L'idée est belle... Mais quelles sont les conditions de sa réalisation ?

Les dérapages

Parallèlement à ces développements, un certain nombre de faits sont venus ponctuer, de façon curieuse et répétée, l'évolution du parcours de l'institution, traduisant une lutte contre l'inscription symbolique de la dimension collective juive de la tragédie d'Izieu au sein de cette institution.

Le nom du lieu : un non-dit qui parle

« *Musée-Mémorial des enfants d'Izieu* » : tel fut le nom donné à l'institution de

mémoire inaugurée en 1994 sur le lieu de l'ancienne « *Colonie des enfants réfugiés de l'Hérault* ». Comme sur la plaque commémorative de 1946 et sur le monument commémoratif de Brégnier-Cordon jusqu'après le procès Barbie²¹, aucune trace, initialement, dans le nom du musée, de l'identité juive des victimes dont il commémore la tragédie.

Ce n'est qu'en 2000 (après d'âpres discussions et l'inscription de ce point à l'ordre du jour à chaque conseil d'administration pendant 2 ans par Benjamin Orenstein²²) que cette dénomination fut remise en cause et que fut votée par l'assemblée générale l'appellation : « *Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs* », soulevant des protestations véhémentes. Sur décision du président du CA, Bertrand Poirot-Delpech, le nom devint « *Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés* ».

Un affichage voilé

Pour autant, la dimension juive désormais inscrite dans le nom n'est pas systématiquement affichée. Ainsi, sur l'autoroute qui mène de Lyon à Izieu, un panneau indique toujours : « *Mémorial des enfants d'Izieu* ». Une plaque posée à Vonnas après 2000 évoque la « *colonie d'Izieu* ». Comme si le rappel de la réalité et de sa singularité ne devait pas s'afficher...

Mémoire d'une tragédie juive et judaïsme

En 2001, la commémoration de la rafle du 6 avril tomba un samedi. Par respect pour la mémoire des victimes et pour que les Juifs pratiquants puissent assister à la commémoration²³, Benjamin Orenstein demanda au CA de modifier le jour de la cérémonie. Il fut le seul à voter contre le maintien de cette date.

En 2005, l'assemblée générale de l'association tomba le premier jour de la Pâque Juive. Malgré les protestations qui parvinrent à la présidente, la date initiale fut majoritairement retenue par le CA. Dans son rapport moral, la présidente, Hélène Waysbord, expliqua : « *Vous savez (...) combien nous tenons à ce que cette maison des enfants juifs s'inscrive pleinement dans le cadre de la République* ».

On le voit, l'expression de l'identité collective juive est mise implicitement en opposition avec le cadre républicain, comme si elle représentait une entorse à ce cadre et ne pouvait co-exister avec lui. Par ces décisions est remise en cause la trace de l'identité collective juive au sein du dispositif mémoriel : la mémoire des enfants juifs d'Izieu ne doit être placée sous le signe d'aucune identité collective autre que républicaine. L'identité collective juive se trouve ainsi symboliquement évincée du dispositif censé penser l'histoire et célébrer la mémoire de ceux qui furent chassés, collectivement comme Juifs, du cadre national par le gouvernement de Vichy.

Eviction des personnalités incarnant la dimension et la spécificité juives de la Shoah

En 2001, furent élus au conseil d'administration Nadine Fresco, historienne, chercheur au CNRS, Michèle Ganem-Gumpel, enseignante retraitée de l'Institut d'Etudes Politiques et de l'Université Stendhal de Grenoble, proche du Cercle Bernard Lazare et de l'Union Juive Française pour la Paix, et Jean-François Forges, professeur d'histoire dans un lycée privé catholique lyonnais et chercheur en pédagogie (INRP).

En 2002, les mandats de Beate Klarsfeld²⁴ et Jean Lévy au conseil d'administration ne furent pas renouvelés. L'un et l'autre incarnaient par leurs actions la dimension juive de la mémoire des enfants d'Izieu au sein du CA.

En 2004, le mandat de Benjamin Orenstein fut le seul à n'être pas renouvelé. Déporté à l'âge de 14 ans dans plusieurs camps dont Auschwitz, engagé sans relâche dans la transmission de l'histoire de la Shoah, il avait toujours milité, au prix de débats parfois houleux, pour que soit inscrite, préservée et transmise cette dimension juive de la tragédie d'Izieu et était un des derniers témoins directs des camps d'extermination à intervenir auprès des scolaires au sein de l'association.

En avril 2005 (le fameux jour de la Pâque juive), l'AG vota, en l'absence de la majorité des adhérents juifs, la non-reconduction du mandat de Simone Roubin et d'Evelyne Haguenuer, les dernières à soutenir la transmission de cette dimension, et l'élection de 2 historiens nouveaux membres de l'association : Jean Laloum et Carlo Saletti.

A la suite des protestations de certains adhérents face à ces dérapages itératifs, une assemblée générale extraordinaire fut convoquée en octobre 2005, afin de voter les modifications de statuts qui éviteraient de telles dérives²⁵. Lors de cette AG, la question de l'intégration comme membre de droit d'un représentant de la communauté juive souleva un tollé de protestations.

Ainsi nous voyons se dégager deux tendances parallèles :

- L'éviction progressive de personnalités soutenant la nécessité de transmettre la dimension juive de l'histoire d'Izieu et de la Shoah, avec en filigrane l'argument de l'ancrage républicain de l'institution.

- La professionnalisation progressive du conseil d'administration, avec l'élection de professionnels de l'histoire, de l'enseignement ou du droit, au détriment de témoins directs de l'histoire d'Izieu ou de la Shoah.

Or, cette rupture de l'équilibre entre professionnels de l'Histoire et non-professionnels (notamment témoins) peut servir la tentation²⁶ d'une politisation du récit historique...

Dérives électorales

Début 2006, circula sur Internet un courrier électronique incitant les correspondants, en France et à l'étranger (notamment en Israël), à adhérer en masse à l'association de la Maison d'Izieu pour y contrer un groupe de *Juifs fondamentalistes* qui voulaient prendre le pouvoir et refusaient d'admettre le caractère universel de la Shoah. L'auteur du courrier s'engageait à payer les frais de l'adhésion et demandait de dater celle-ci du 31/01/06 au plus tard (date limite permettant de prendre part aux votes lors de la prochaine AG). L'auteur du courrier était une des membres du CA, proche du cercle Bernard Lazare et de l'Union Juive Française pour la Paix. Le scandale que suscita cette affaire fut étouffé : la présidente Hélène Waysbord ne donna pas suite et l'auteur resta en poste au CA jusqu'à la fin de son deuxième mandat²...

Dévoiements politiques : l'intrusion de la Palestine

En 2001, la direction du musée invita deux hommes politiques palestiniens à venir visiter la Maison d'Izieu, afin de prendre modèle sur elle pour la construction d'un mémorial dédié aux victimes palestiniennes du conflit israélo-palestinien. Le conseil d'administration de l'époque n'avait pas été consulté sur cette invitation visiblement fondée sur une rhétorique idéologique assimilant les Israéliens aux Nazis et constituant de fait une prise de position politique incombant à la direction. Prévenu par des adhérents scandalisés, le CA présidé par Bertrand Poirot-Delpech annula cette invitation. Il est à préciser que, malgré le principe de neutralité républicaine de mise à Izieu, certains membres de l'équipe de direction ne cachaient pas leur engagement politique au sein même du site (Marie-Ange Baron, directrice intérimaire du musée puis responsable pédagogique, porta régulièrement le keffieh dans le cadre de ses activités).

Ainsi, parallèlement au travail historique et pédagogique effectué par l'institution, on peut voir un processus politique à l'œuvre, progressant de façon souterraine hors du cadre des missions affichées par l'institution, et au mépris des règles les plus fondamentales du fonctionnement démocratique d'une association. Comment comprendre ce double mouvement d'éviction de la dimension collective juive et d'utilisation politique du dispositif mémoriel ? Est-il uniquement fondé sur l'engagement personnel d'individus ? Y a-t-il dans les fondements de l'institution des éléments pouvant contribuer à l'expliquer ?

D'un lieu de mémoire à une relecture de l'Histoire

L'Histoire et ses interprétations se construisent collectivement dans un débat permanent entre spécialistes compétents et honnêtes ayant des angles d'approche, des perceptions subjectives différentes. L'institution de la Maison d'Izieu a

pour objet l'étude des faits historiques en lien avec la rafle d'Izieu et leur transmission. Ce faisant, elle propose aussi une interprétation de l'Histoire : la question est de savoir si toutes les positions subjectives de regard sur l'Histoire y ont droit de cité.

Histoire, identité juive et mémoire : Sabine Zlatin, aux sources du dispositif mémoriel Une identité juive tenue à distance

On a déjà abordé la question de l'occultation initiale de l'identité juive des victimes dans le récit et la commémoration des événements. Evoquons, à travers ses écrits, le regard porté par Sabine Zlatin sur le monde juif et l'identité juive.

Fait notable : si elle décrit toujours chaleureusement l'aide reçue des milieux chrétiens et résistants, elle parle peu dans ses mémoires du rôle de l'OSE dans son entreprise. Par ailleurs, elle s'exprime avec distance et parfois dureté, lorsqu'elle évoque les milieux juifs, manquant souvent d'empathie. On se souvient de l'épisode du quarantième anniversaire de la rafle d'Izieu et du récit de l'« incident » qui perturba la cérémonie du 29 avril 1984²⁸. Sabine Zlatin ajoute : « *Après mon discours, un homme est venu vers moi : « Je suis Marc Aron, président du CRIF. J'ai honte de vous le dire : à 70 kilomètres d'Izieu, à Lyon, je n'avais jamais entendu parler de la tragédie d'Izieu »* (au moment de la rafle il avait 17 ans). Et elle commente : « *Ces faits montrent à quel point la communauté juive s'était désintéressée du drame d'Izieu. Le procès Barbie approchant, chacun a tenu à en prendre sa part.* »²⁹. L'interprétation péjorative et la généralisation à toute une communauté de la position d'un seul homme est très surprenante sous la plume de celle qui inscrit son parcours sous le signe de la lutte contre les généralisations collectives.

D'autre part, il est à noter la curieuse hiérarchie victimaire que Sabine Zlatin éprouve le besoin d'établir. « *Les juifs étaient très malheureux dans les camps français. Mais les Tziganes l'étaient peut-être plus encore* »³⁰. Ou encore, au sujet du procès Barbie : « *Simone Lagrange a fait le récit, en termes particulièrement poignants, de son séjour à Auschwitz. Elle a parlé des Tziganes, les considérant comme les premières victimes, avant les juifs* »³¹. Si le jugement de valeur est curieux, il a en tout cas pour effet d'atténuer l'importance relative du martyr juif...

Autre point d'interrogation : la distance voire la froideur qui émanent de ses propos concernant les positions de Serge Klarsfeld, avocat de l'association *Fils et Filles de Déportés Juifs de France* au procès Barbie. « *Sans méconnaître [...] l'action [...] de ce dernier, j'ai souhaité pour ma défense au procès de Barbie un avocat qui suscite émotion et recueillement par des idées simples et claires relevant du droit et non d'une mise en scène spectaculaire* »³². Et au sujet de sa plaidoirie : « *J'ai été plus frappée par la plaidoirie de maître Jakubowicz ou par celle de mon avocat, maître Roland Rappaport, soulevant d'autres aspects des crimes contre l'humanité et reprenant la*

phrase de John Donne qui figure sur le monument de Brégnier-Cordon : « Tout homme est un morceau du continent, une part du tout »³³. Sabine Zlatin se positionne ainsi dans une grille de lecture universaliste des faits.

Enfin, à propos des enfants recueillies par des communautés religieuses chrétiennes : « D'aucuns me reprocheront de ne pas m'être soucieuse d'éventuelles conversions. Je ne m'en suis pas occupée. Il ne m'était même pas venu à l'esprit de le faire. Converties ou pas, la seule chose qui importait, c'était la vie »³⁴. Pour Sabine Zlatin, la préservation de l'identité juive de ces enfants importe peu. Seul compte le fait qu'ils aient eu la vie sauve. Cet aveu éclaire sur son rapport à l'identité juive et permet de comprendre sa distance envers la communauté et les institutions juives qui ont en commun un souci de préservation de l'identité et de la continuité juives. Ainsi, l'héroïsme exemplaire de Sabine Zlatin ne doit pas empêcher l'analyse critique de ses positions. Si son rapport à l'identité juive est une question qui lui appartenait, la commémoration de la rafle d'Izieu, rendue publique, n'est plus sa propriété exclusive. Elle est devenue un bien collectif, y compris de ceux dont elle se tenait distante.

Une filiation institutionnelle éludée

Sabine Zlatin, on l'a vu, cultiva l'idée fautive que la communauté juive n'avait pas pris part à l'activité mémorielle pendant quarante ans. Or, cette idée a été implicitement reprise par l'institution. Robert Mériaudeau, en fit, en 1984, une réponse acerbe aux propos maladroits de Théo Klein³⁵. Pierre-Jérôme Biscarat la sous-entend lorsque, faisant le récit de la commémoration du 8 avril 1984, il écrit : « Présente dans l'ensemble de ses composantes régionales et nationales, la communauté juive intègre cette histoire [la tragédie d'Izieu] dans sa mémoire »³⁶. En réalité, le monde juif n'a pas attendu que les représentants de ses institutions prennent part aux commémorations pour se pencher sur l'événement Shoah, ni la création du Musée-Mémorial d'Izieu pour effectuer des recherches historiques. Les travaux des époux Klarsfeld ont été le fait d'un groupe de personnes animées par la volonté de relater l'histoire des enfants d'Izieu en tant qu'enfants juifs, ce qu'ils étaient³⁷. Ces travaux ont été concomitants d'autres travaux monumentaux réalisés dans le même esprit par des personnes issus du monde juif (par exemple le film *Shoah* de Claude Lanzmann) ou des institutions juives comme le Centre de Documentation Juive Contemporaine, créé il y a plus de 60 ans pendant la guerre par Isaac Schneersohn, ou encore l'Institut Yad Vashem de Jérusalem, grâce auquel les familles des enfants d'Izieu ont été retrouvées. L'existence du Musée-Mémorial d'Izieu fondé sous l'égide du président Mitterrand découle fondamentalement de toutes ces recherches... Alors que sont célébrés la filiation républicaine de l'institution et le lien aux fondateurs

de la Maison d'Izieu, Sabine Zlatin et Pierre-Marcel Wiltzer, il est curieux que ne soit pas rappelé le lien de filiation entre l'institution et ces entreprises mémorielles juives qui l'ont précédé.

Cette occultation constitue un déni de la réalité qui ne fait pas bon ménage avec le travail d'histoire et un paradoxe pour une institution dédiée au travail de mémoire.

Mémoire historique ou message politique : Sabine Zlatin, un emblème républicain ?

Que savons-nous de Sabine Zlatin, principale protagoniste de l'histoire d'Izieu ? Elle fut la dernière enfant d'une famille juive de Varsovie dont elle se décrit comme peu proche. Engagée à l'âge de 16 ans dans les rangs du Bund⁸ puis emprisonnée pendant près d'un an, pour avoir participé à une manifestation ouvrière le 1^{er} mai, elle quitta la Pologne et sa famille, seule, à 17 ans, dans un mouvement de quête de liberté. En France, qu'elle choisit comme pays d'accueil, elle fut naturalisée en 1939. Le récit qu'elle fait de sa vie relate des rencontres avec des personnes qui l'aidèrent tout au long de son parcours. Pendant la guerre, elle inscrivit toujours son action dans une double direction : engagement sur le terrain et recherche d'appuis institutionnels ou officiels. Dès 1939, elle suivit une formation d'infirmière militaire à la Croix Rouge. Congédiée en 1941 de son poste d'infirmière dans un hôpital près de Montpellier, du fait des lois anti-juives de Vichy, elle entendit parler du camp d'Agde où étaient enfermés des Juifs étrangers. Elle se rendit à la Préfecture pour obtenir un agrément et se fit engager par l'OSE comme assistante sociale. Affectée à ce camp, elle réussit, en prenant des risques, à en faire sortir de nombreux enfants. L'appui bienveillant du sous-préfet de Belley lui permit de fonder le foyer d'Izieu. Engagée après la guerre au Ministère des Anciens Combattants, elle organisa, avec l'aide de ses amis du Ministère et de la Résistance, la première commémoration de la rafle d'Izieu. Après le procès Barbie, elle obtint le soutien du gouvernement Mitterrand dans la fondation du Musée-mémorial.

La rafle d'Izieu est certes un événement marquant et emblématique de l'histoire de la déportation des Juifs de France, mais bien d'autres entreprises de sauvetage d'enfants juifs avaient été organisées, par l'OSE en particulier et par des personnes courageuses et droites comme le fut Sabine Zlatin. Pourquoi François Mitterrand choisit-il ce foyer d'enfants juifs plutôt qu'un autre pour en faire un lieu de mémoire nationale ? Il est un fait que le parcours de Sabine Zlatin, exemplaire à plus d'un titre, incarne à lui seul les aspirations républicaines. Jeune femme juive étrangère, ayant fait siennes les valeurs de la France, se tenant à distance de la communauté et de son identité juives, engagée dans le sauvetage d'enfants juifs avec le soutien de fonctionnaires français, ayant pris

part à la Résistance française, inscrivant son action dans une vision universalisée de la Shoah, elle apparaît comme un emblème républicain précieux pour un chef d'Etat désireux d'inscrire la mémoire de la Shoah sous le signe de la proclamation de la République, de restaurer une République défailante, et peut-être aussi de masquer des attitudes peu compatibles avec l'idéal républicain (compromissions dans l'affaire Bousquet, soutien au gouvernement rwandais alors que le génocide tutsi était en préparation...).

Mémoire déjudaïsée de la Shoah : la mémoire de la Shoah à l'épreuve d'un universalisme paradoxal

Une position institutionnelle

En octobre 1996, au cours d'un colloque sur le *crime contre l'humanité* organisé par le Musée-mémorial d'Izieu, Roland Rappaport (avocat des parties civiles, notamment de Sabine Zlatin, au procès Barbie, membre du CA) déclara : « A travers le génocide commis contre les Juifs, l'humanité toute entière était visée ». De son côté, Pierre-Jérôme Biscarat écrit : « Durant la Seconde Guerre mondiale, au nom d'une idéologie raciste, l'Europe s'amputa d'une partie d'elle-même. Six millions d'êtres humains, hommes, femmes et enfants, furent massacrés sous prétexte qu'ils étaient nés juifs. [...] Le crime d'Izieu nous concerne tous. L'humanité est Une »³⁹. Quant à Alain Jakubowicz, avocat au procès Barbie, membre du CA de la Maison d'Izieu et ancien président du CRIF Rhône-Alpes, il déclara en 2003, lors d'une commémoration de la rafle de la rue Sainte-Catherine à Lyon, qu'il fallait « déjudaïser » la Shoah.

Ainsi, l'un des messages majeurs transmis par l'institution est le suivant : les Juifs ont été visés mais, à travers eux, c'est l'humanité qui a été visée, c'est l'Europe qui s'est amputée. A y voir de plus près, un tel énoncé apparaît comme juste ou erroné selon le référentiel dans lequel on se place. Dans le champ juridique d'un état démocratique, 60 ans après la définition du *génocide* et du *crime contre l'humanité* instituée par le procès de Nuremberg, il est juste : dans ce cadre, la persécution et la destruction de masse des Juifs constituent un *crime contre l'humanité*. Mais, dans le champ de l'analyse historique du contexte de l'époque, cette affirmation est fautive : en effet, les Juifs persécutés par les Nazis et le gouvernement de Vichy ne faisaient plus partie de l'humanité, et cette exclusion était instituée par un fondement législatif. La nécessité de créer le concept de *crime contre l'humanité* en est la preuve.

La conception universaliste de la Shoah que cultive l'institution repose donc en partie sur une désingularisation de l'histoire de la Shoah : en l'occurrence sur l'occultation de la dimension juive de cette histoire, ou plutôt sur l'éviction de l'analyse historique selon une position subjective juive. L'identité

juive des victimes n'y est plus occultée comme par le passé, mais la dimension juive de cette tragédie s'inscrit désormais exclusivement sous le signe de l'activité mémorielle consacrée aux victimes tandis que l'activité d'analyse historique de l'institution exclut la perspective juive de cette histoire.

Sur quoi se fonde cette conception de la Shoah et de sa transmission ?

La Shoah, emblème des combats universels... et de leur instrumentalisation

Créée sous le signe de la République et de ses aspirations universalistes, l'institution d'Izieu s'est développée au cours des dernières années dans une perspective européenne. A cet effet, un grand nombre de projets ont été menés. On citera, en 2002, le projet franco-allemand *Mannheim-Izieu-Auschwitz*, travail de recherche historique sur quatre des enfants d'Izieu originaires de Mannheim en Allemagne, mené sur une année scolaire par deux groupes de lycéens et d'enseignants, l'un français (Lycée Saint-Marc à Lyon), l'autre allemand (issu de 3 lycées de Mannheim), et ayant débouché sur la visite commune de sites dans les 2 pays, sur un voyage commun à Auschwitz et sur la réalisation d'une exposition bilingue. Mené en France par deux enseignants, Jean-François Forges, enseignant en histoire et Sylvie Delobel, enseignante en français, ce projet avait un double objectif : faire de l'histoire de la Shoah un objet d'étude, mais aussi un support de construction d'une histoire et d'une identité européennes communes⁴⁰. Après sa réalisation, la revue du lycée Saint-Marc de Lyon publia un dossier rassemblant des textes des enseignants et d'élèves ayant participé au projet⁴¹. Les professeurs Jean-François Forges et Sylvie Delobel en exposèrent le principe et le déroulement. Les élèves exprimèrent leurs impressions, empreintes la plupart du temps d'une grande empathie pour les victimes. « *Pour l'instant, il est question des juifs mais de qui sera-t-il question dans les générations futures ?* », écrit l'une d'elles.

Dans le même numéro, on pouvait lire un article de Jacques Guyot, professeur d'histoire-géographie dans le même lycée, intitulé : « *Parler de la Palestine et des Palestiniens ? Quelle mémoire, quelle histoire, quelle éducation ?* », sous-titré « *Etats d'âme d'un professeur d'Histoire-Géographie (ou des difficultés avec l'Histoire-actualité)* », et qui fut suivi d'un deuxième sur le même sujet paru dans le numéro suivant sous titré « *La Palestine et les Palestiniens de 1939 à 1973 : histoire d'une disparition* », et d'un troisième à l'hiver 2003 sur « *La Palestine et les Palestiniens de 1973 à 2003* ». S'apparentant plus à des articles de propagande qu'à un travail d'historien, ces textes s'avèrent une relecture de l'histoire de la Palestine à travers le prisme du monde arabe et avec le parti pris de délégitimer l'existence d'Israël : l'auteur y construit à l'aide d'un discours d'allure historique la figure d'une victime, incarnant à elle seule toutes les défaites,

les frustrations, les injustices vécues au cours de plusieurs millénaires d'histoire de cette région et il attribue à cette victime symbolique le nom de « *Palestinien* ». Par exemple, à propos de l'Histoire antique : « *A partir du VIII^e siècle [av. J.C.], les deux royaumes hébreux [Israël et Juda], en lutte l'un contre l'autre, vont se trouver aux prises avec des puissances d'une toute autre envergure que les petits peuples palestiniens avec lesquels ils s'étaient battus jusqu'alors* »⁴². On se demande qui sont ces « *petits peuples palestiniens* », alors que le mot *Palestine* n'existe pas encore à cette époque⁴³... En fait, le terme « *palestinien* » est ici employé dans une définition très particulière et personnelle à Jacques Guyot : celle de « *vaincu ou victime des Juifs* », définition, on le voit, plus symbolique qu'historique.

Cette précision a son importance. Elle permet de percevoir ce qui sous-tend certains passages dont la virulence est digne des ouvrages d'endoctrinement des pays arabes les plus anti-sionistes. On peut y lire par exemple : « *«[...] comment, dans cette actualité manipulée, dans cette « cacophonie des commémorations » parler des malheurs du peuple Palestinien ? Comment seulement signaler, après Auschwitz, les droits de l'Homme piétinés, la catastrophe humanitaire orchestrée, la vie des autochtones empêchée (par les destructions des logements, la spoliation des terres, l'arrachage des arbres, la monopolisation de l'eau, les interdits de toutes sortes...) l'apartheid, l'acculturation pour ceux qui « s'accrochent », l'assassinat, l'exécution préventive institutionnalisés, la mort de milliers d'innocents civils femmes et enfants ? La mauvaise conscience occidentale n'oserait-elle pas dénoncer les extrémistes sionistes qui mènent cette politique d'épuration ethnique parce qu'elle les confond avec les victimes d'Auschwitz et leurs descendants ?* »⁴⁴. La dialectique posée se déroule au fil des pages : les Juifs d'hier, ces victimes de l'horreur absolue, celles auxquelles on apprend aux élèves à s'identifier par la compassion mémorielle, ont leurs équivalents aujourd'hui, les Palestiniens ; les bourreaux absolus d'hier, les Nazis, ont leurs descendants aujourd'hui, ce sont les « *extrémistes sionistes* ». Par une équation symbolique aberrante autant que perverse, les sionistes deviennent les nouveaux Nazis, et les Palestiniens, les nouveaux Juifs⁴⁵. Cette dialectique procède d'un détournement de l'élan anti-nazisme, dirigé contre les Juifs eux-mêmes, dans leur dimension nationale incarnée par Israël.

Ces textes furent publiés avec l'aval du comité de rédaction de la revue, dont faisait partie Sylvie Delobel. Ni elle, ni Jean-François Forges qui était à cette époque membre du CA de la Maison d'Izieu ne publièrent de réaction critique à cette instrumentalisation de l'Histoire de la Shoah pratiquée par Jacques Guyot. Un tel silence interroge, alors que les diatribes anti-sionistes de ce dernier étaient de nature semblable aux caricatures vichyssoises du Juif, et qu'au même moment des Juifs, sur le sol de France, se faisaient agresser en tant que Juifs au nom de cette même propagande anti-sioniste.

Cet exemple nous plonge au cœur du paradoxe que nous tentons d'analyser : d'un côté un travail et un effort de transmission de l'Histoire de la Shoah ; de l'autre, l'éviction de l'analyse historique de toute position subjective juive et le développement d'une dialectique calquée sur le modèle de la Shoah (avec ses figures emblématiques) et retournée contre les Juifs eux-mêmes dans le discours caricatural de l'antisionisme.

De l'universalité à « l'interculturel »

Que peuvent bien signifier les notions d'*interculture* et de *multiculturalisme*, ces thématiques fondamentales du projet d'Izieu, quand une dimension subjective n'a pas sa place dans le discours institutionnel ? Qu'est-ce qui, dans ces conditions, peut être transmis aux élèves d'une pluralité de la pensée ? A titre d'exemple, prenons la question de la transmission de l'histoire de la Shoah à l'école. Pierre-Jérôme Biscarat et Marie-Ange Baron semblent récuser qu'elle pose la moindre difficulté : « *L'attention et la qualité du travail des élèves démentent l'idée reçue selon laquelle il deviendrait impossible de transmettre l'histoire de la Shoah* »⁴⁶. Sans remettre en question la qualité du travail des élèves reçus à Izieu, on s'étonnera du caractère catégorique de cette affirmation. Les difficultés décrites par des enseignants d'histoire à propos de la transmission de l'histoire de la Shoah sont maintenant clairement établies⁴⁷. Citons à ce sujet le rapport Obin, rapport d'une enquête réalisée pour le Ministère de l'Education Nationale par dix inspecteurs généraux et chargés de mission dans 61 établissements scolaires publics répartis dans 24 départements ⁴⁸. Peut-être, Pierre-Jérôme Biscarat et Marie-Ange Baron n'ont-ils pas fait l'expérience de cette réalité ? Pour autant, la négation d'une réalité au motif qu'on ne l'a pas observée est un phénomène qui ne fait assurément pas bon ménage avec le travail d'historien et de pédagogue de l'histoire... Dans une interview publiée sur le site de L'Institut National de Recherche Pédagogique, à la question : « *A quels types de public avez-vous affaire ?* », Pierre-Jérôme Biscarat répond : « *Ce sont tous types de publics. Sur 10 000 élèves par an que nous accueillons, il y a environ 200 élèves des Ecoles communautaires juives. Parfois, il arrive que des réflexions racistes fussent contre les Arabes ("Eux, ils ne veulent pas s'intégrer..."). [...] Le reproche qui revient souvent sur les juifs est celui de reproduire sur les Arabes le malheur qu'ils ont enduré. J'essaye d'expliquer que le statut de victime ne préserve pas de parfois faire le mal à son tour [...] Je conclus toujours en rappelant qu'un homme égale un homme.* »⁴⁹. Sous prétexte de servir l'idée d'*universalité de l'expérience humaine*, l'animateur pédagogique de la Maison d'Izieu laisse passer le mythe selon lequel les Juifs, en effet, reproduisent sur les Arabes ce qu'ils ont enduré, puisque « *le statut de victime ne préserve pas de parfois faire le mal à son tour* ». Ainsi, pour pouvoir

affirmer qu' « un homme égale un homme » au nom de la sacralité du devoir de mémoire, il faut présenter les Juifs vivants sous un jour défavorable, au risque de trahir la réalité. Finalement, l'attaque ou la disqualification des Juifs vivants dans leur dimension collective apparaît ici comme la face indissociable du concept d'*universalité de l'expérience de la Shoah*.

Faut-il adapter sa façon d'enseigner l'histoire aux classes multiculturelles et multiconfessionnelles, comme le suggère le titre d'une table ronde à laquelle participa Pierre-Jérôme Biscarat⁵⁰ ? Faut-il, pour obéir aux exigences de certains, écrire une version partisane de l'Histoire comme le fait Jacques Guyot dans ses articles ? Nous sommes au cœur d'un questionnement de fond qui traverse plus d'un secteur de la société française. N'incomberait-il pas à une institution comme la Maison d'Izieu, dont les missions se situent à la croisée de l'Histoire, de la pédagogie et de la mémoire collective, de poser les termes de ce questionnement et de garantir la possibilité du débat ?

La Shoah, histoire ou passion ? La doctrine problématique de Jean-François Forges

Une des idées maîtresses développée dans le dispositif pédagogique est que la transmission de l'Histoire et de son interprétation aux élèves serait favorisée par l'expérience émotionnelle vécue à l'occasion de médiations mettant en œuvre leur identification à la souffrance des victimes. Jean-François Forges développe ce thème dans son ouvrage *Eduquer contre Auschwitz* : «[...] aucune photo de morts ne produit d'émotion aussi utile que ces images d'enfants dans leur vie normale [...]»⁵¹. Cette conception pose question : imaginer la souffrance de l'autre suppose des qualités particulières, mais ne garantit en rien la compréhension d'un événement dans sa réalité concrète et symbolique, pas plus que la capacité à différencier les événements générateurs de souffrance. En effet, qu'est-ce qui ressemble le plus à la souffrance d'un être humain, sinon la souffrance d'un autre être humain, même si elle est éprouvée dans des circonstances totalement différentes ? De plus, l'émotion, si elle se développe à l'occasion d'un événement, elle prend aussi racine dans la subjectivité de l'individu qui l'éprouve et est parfois très éloignée de l'événement réel. Jean-François Forges s'adonne lui-même à des comparaisons aberrantes : « *Les fonctionnaires français n'ont pas manifesté d'humanité particulière en séparant les membres des familles, sans état d'âme apparent. On se souviendra que dans les années quatre-vingt-dix en France, on vit aussi des fonctionnaires séparer des familles d'origine étrangères. Les conditions en sont bien évidemment incomparablement moins dramatiques. Mais le devoir de mémoire et de vigilance contraint à condamner des attitudes dans lesquelles on reconnaît le commencement, même imperceptible et diffus, des pires dérives possibles pour l'avenir* »⁵².

On a là une confusion entre Histoire et morale : l'Histoire n'a pas pour

vocation de condamner des événements mais d'établir des faits et d'en diffuser l'existence. La même confusion sans doute impose à Jean-François Forges de commencer son ouvrage sur la pédagogie de la Shoah par une évocation successive des grands crimes du vingtième siècle : les camps staliniens, les massacres de la colonisation et de la décolonisation... « *Les élèves d'origines africaine ou nord-africaine le font justement remarquer. On ne pourra pas être entendu, lorsque l'on parle de l'histoire de la Shoah, si on continue à faire trop souvent le silence à l'école sur les drames de la décolonisation française* »⁵³. Ou encore : « [...] pour certains élèves, il n'est pas compréhensible que le fait d'être responsable de la mort de Juifs à Bordeaux en 1942 soit plus grave et inoubliable que la responsabilité de la mort d'Arabes à Paris en 1961 »⁵⁴. Autre parallèle aberrant : celui entre les morts oubliés algériens de la Guerre d'Algérie (« *Ces dizaines de milliers de morts ne retiennent guère l'attention [...]* »⁵⁵) et arabes de Déir Yassine (« *Personne ne juge utile d'indiquer que les terroristes du groupe Stern et de l'Irgoun, se souvenant, peut-être, des massacres de Juifs à Hébron en 1929, massacrent à leur tour 254 hommes, femmes, enfants arabes, le 9 avril 1948 à Déir-Yassine* »⁵⁵).

Faut-il changer le récit de l'Histoire parce que certaines choses sont incompréhensibles à certains élèves ? L'Histoire doit-elle être enseignée pour elle-même ou pour réparer un sentiment d'injustice vécu par certains élèves ? Il s'agit là d'un questionnement de fond qui interroge les limites de l'Histoire et de la pédagogie de l'Histoire autant que certaines de leurs dérives. En introduisant dans la pédagogie de l'Histoire la notion de morale ou celle de réparation, Jean-François Forges prive les élèves d'un travail d'élaboration majeur dans le champ de l'analyse historique : celui de la distinction des faits en terme de nature comme de temporalité, c'est-à-dire la différenciation des événements en tant que tels et dans le processus temporel de leur intégration collective. Et en établissant, au nom de la morale, un parallèle entre la déportation des Juifs de France d'une part, la tuerie de la rue de Charonne et le massacre de Déir Yassine, d'autre part, il propose de répondre à l'incompréhension (ou aux pressions) de certains élèves par une éthnicisation de l'Histoire au détriment de la rigueur intellectuelle : la pédagogie de l'Histoire, dans ce modèle, devient un moyen de satisfaire le besoin de compétition victimaire de certains.

Il reprend d'ailleurs lui-même à son compte cette rivalité victimaire : « [...] si pendant longtemps, on a ignoré le sort particulier des Juifs, il ne faudrait pas que la mémoire de la Shoah, fasse oublier, maintenant, le sort des déportés résistants non juifs. La souffrance juive, même incommensurable, ne saurait éclipser celle des autres victimes du nazisme »⁵⁶. Et pourtant, plus loin, il écrit : « Il faut souligner sans relâche avec Paul Ricoeur que « les victimes d'Auschwitz sont, par excellence, les déléguées auprès de notre mémoire de toutes les victimes de l'histoire »⁵⁷. A nouveau,

une logique paradoxale : d'un côté, reproche implicite à la souffrance juive de prendre trop de place, de l'autre, assignation des victimes juives à la fonction d'emblèmes de la souffrance universelle ? A nouveau, on sort du champ de travail de l'historien : l'Histoire n'a pas vocation à construire des emblèmes mais à établir des faits.

Or, qu'est-ce qui différencie un emblème d'un fait historique, sinon la passion, la charge affective dont il est dépositaire ? La démarche de Jean-François Forges est justement de donner une charge affective aux faits. Et c'est par l'intermédiaire de la souffrance et de l'identification à la souffrance qu'il suggère de susciter cette émotion. Mais l'émotion devant la souffrance ne garantit pas le travail d'intégration, et peut devenir en soi objet de quête, fascination morbide. La victime dans sa souffrance peut devenir figure de supplicé idéalisé. Dès lors, la charge affective se teinte d'une note religieuse et l'emblème devient icône. Ainsi, de la photo d'une adolescente polonaise non-juive déportée à Auschwitz : « *L'image 27129 est une incomparable icône, une interrogation spirituelle incandescente. Elle incarne l'innocence écrasée à Auschwitz et partout ailleurs, la souffrance inouïe des victimes oubliées* »⁵⁸. L'émotion entraîne alors dans le registre de l'adoration religieuse, ou de la quête esthétique, qui n'a plus rien à voir avec le travail d'historien...

Conclusion : un étrange « universel »...

L'institutionnalisation de la mémoire de la Shoah, telle qu'elle a eu lieu à la Maison d'Izieu, a signé le sacre de la Shoah comme étalon moral universel de l'Histoire. Ce faisant, premièrement, elle a donné à la Shoah un caractère d'emblème, tendant ainsi à lui faire perdre sa qualité d'évènement historique singulier, deuxièmement, elle a fait entrer, dans un champ qui était celui de l'Histoire et de la transmission de l'Histoire, le registre de la morale.

La morale dont il est question se déploie à travers un raisonnement et une injonction implicite que l'on pourrait transcrire selon les termes suivants :

1) Il faut se souvenir que les victimes juives des Nazis ont été persécutées en tant que juives, c'est un fait historique indéniable.

2) Or, la souffrance des Juifs ne doit pas éclipser la souffrance des autres populations persécutées.

3) Donc, les victimes juives de la Shoah doivent être instituées comme icônes emblématiques de toutes les victimes de tous les temps. Il faut les regarder et les présenter comme telles et en transmettre le souvenir comme telles.

L'universalisme qui sous-tend ce processus s'avère être un universalisme paradoxal qui repose sur un déni de la singularité des faits et de la singularité du regard collectif sur l'Histoire. Si les Juifs, en France, ont été émancipés

comme individus, c'est comme peuple qu'ils ont été exterminés sous Vichy. Comment donc aborder la question de la déportation des Juifs sans aborder l'Histoire des Juifs, l'Histoire de la République et l'Histoire des Juifs dans la République ? Proclamer comme le fait Roland Rappaport qu'à travers les Juifs l'humanité était visée constitue un raccourci intellectuel aussi douteux que nocif. La République a émancipé les Juifs comme individus mais pas comme nation, Vichy les a exclus comme nation, s'engouffrant ainsi dans une faille de l'émancipation républicaine. L'histoire des Juifs de France constitue de ce fait, depuis Vichy, un exemple emblématique de l'échec d'une intégration républicaine réussie.

Un autre aspect du paradoxe que nous étudions se situe dans l'affirmation pure et simple que le socle républicain tel qu'il est proclamé à ce jour constitue un garde-fou contre la récurrence de tels débordements. Depuis Vichy, l'histoire des Juifs de France a prouvé le contraire. Une institution dédiée à la mémoire de la Shoah se devrait de promouvoir l'analyse de ces faits historiques. Or, là où la rigueur de la science historique nous enjoindrait d'analyser les termes et les conditions de l'émancipation des Juifs de France, l'injonction morale d'inspiration républicaine est utilisée dans le sens d'une éviction de tout angle d'approche singulier dans l'analyse historique, et en particulier de toute perspective juive.

Par l'éviction de la perspective juive, c'est-à-dire des points de vue d'analyse qui intègrent les événements dans la continuité d'existence du peuple juif, comme donnée historique, avec un passé, un présent et un avenir, est transmise à la société une version de l'Histoire expurgée de l'idée de l'existence d'un peuple juif ...

Le nouvel antisémitisme qui a émergé ces dernières années en France, et qui a été largement analysé, a ceci de particulier qu'il s'exprime contre Israël, représentant symbolique du fait collectif juif dans sa dimension historique et politique. Tandis que le travail de mémoire était mis en oeuvre et se développait dans des institutions comme la Maison d'Izieu sous le signe de la République, le cadre républicain de la France des années 2000 a été dans l'incapacité d'endiguer le phénomène, toujours à l'œuvre actuellement, de l'attaque physique et symbolique du fait collectif juif. Le paradoxe institutionnel consiste à éluder la question historique de la non-émancipation des Juifs de France comme entité collective, alors que l'on cherche à transmettre l'Histoire de la Shoah qui constitue l'épisode le plus abouti de l'histoire contemporaine de destruction des Juifs comme entité collective, et auquel a participé le gouvernement de Vichy.

L'éviction par les institutions dédiées à la mémoire de la Shoah de cette question historique majeure n'est pas sans risques pour les générations à venir,

à l'échelle nationale et internationale, à l'heure où depuis plusieurs années la sécurité publique française est largement entamée par les attaques dont sont l'objet les Juifs comme entité collective, et à l'heure où, à l'ONU, creuset où se négocie la sécurité planétaire, se succèdent tout naturellement Elie Wiesel avec ses témoignages de rescapé de la Shoah et le président iranien Ahmadinejad avec ses appels à la destruction d'Israël...

bibliographie

Georges Bensoussan : *Histoire de la Shoah*, coll. « Que sais-je ? », PUF, Paris, 1996, 2^e éd. 1997 ; *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, Mille et une nuits, Paris, 1^e éd. 1998, nouv. éd. 2003

Pierre-Jérôme Biscarat : *Les enfants d'Izieu, 6 avril 1944*, éd. Le Dauphiné, Collection Les Patrimoines, Veurey, 2003, consultable en ligne sur internet, à l'adresse : <http://www.izieu.alma.fr/francais/bibliographie.htm>

Emmanuel Brenner et coll. : *Les territoires perdus de la République*, ouvr. coll., Mille et une nuits, Paris, 2002

Jean-François Forges : *Eduquer contre Auschwitz*, Paris, Pocket, 1997, 2^e éd. 2004

Anne Grynberg : *La Shoah, l'impossible oubli*, coll. Découvertes Gallimard Histoire, Gallimard, Paris, 1995

René Gutman et coll. : *Le Document fondateur du Judaïsme français : les décisions doctrinales du Grand Sanhédrin 1806-1807*, ouvr. coll., Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000

Jacques Guyot : « Parler de la Palestine et des Palestiniens ? Quelle mémoire, quelle histoire, quelle éducation ? Etats d'âme d'un professeur d'Histoire-Géographie (ou des difficultés avec L'Histoire-actualité) », in *Initiales, la revue du Lycée Saint-Marc*, n°16, Noël 2002 ; « La Palestine et les Palestiniens de 1939 à 1973 : histoire d'une disparition », in *Initiales, la revue du Lycée Saint-Marc*, n°17, Printemps 2003

Raul Hilberg : *La destruction des Juifs d'Europe*, 1985, 1^e éd. franç. Fayard, 1988, nouv. éd. Gallimard, Paris, 1995

Serge Klarsfeld : *Les enfants d'Izieu, une tragédie juive*, Documentation réunie et publiée par Serge Klarsfeld, président de l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France », Paris, 1984 ; *Le calendrier de la persécution des Juifs en France 1940-1944*, édité et publié par l'association « Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France » et par « The Beate Klarsfeld Foundation », Paris, 1993

Claude Lanzmann : *Shoah*, Fayard, Paris, 1985

Jean-Pierre Obin et coll. : *Rapport sur Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires*, Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Inspection générale de l'éducation nationale, Groupe Etablissements et vie scolaire, juin 2004

- Michaël R. Marrus et Robert O. Paxton : *Vichy et les Juifs*, Calmann-Lévy, Paris, 1981
- Léon Poliakov : *Bréviaire de la haine, le IIIème Reich et les Juifs*, Calman-Lévy, Paris, 1è éd. 1951, 3è éd., Complexe
- Daniel Sibony : *L'énigme antisémite*, Paris, Seuil, 2004
- Shmuel Trigano : *Les frontières d'Auschwitz. Les ravages du devoir de mémoire*, Paris, Librairie générale française, Le livre de poche, 2005 ; « La critique de la Shoah : le transformateur symbolique du gauchisme », *Observatoire du Monde Juif*, n°3, juin 2002, « Le néo-gauchisme face à Israël », *La République et les Juifs après Copernic*, Presses d'aujourd'hui, 1982 ; *L'idéal démocratique à l'épreuve de la Shoah*, Paris, Odile Jacob, 1999 ; *L'e(xc)lu*, Paris, Denoël, 2003
- Geoffrey Wigoder et coll. : *Dictionnaire encyclopédique du Judaïsme*, ouvr. coll., The Jerusalem Publishing House, 1989, Les Editions du Cerf, 1993, 2è éd. fr. Robert Laffont, Paris, 1996
- Sabine Zlatin : *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, Gallimard-Collection Témoins, Paris, 1992
- L'Arche : *Peut-on représenter la Shoah ?*, 1994, n° 442
- Revue Française de Psychanalyse : *Devoir de mémoire : entre passion et oubli*, Tome LXIV, vol. 1, PUF, Paris, 2000

notes

1. Cet article constitue une version réduite du texte initial de cette étude. La réduction du texte a été réalisée avec la contribution de Françoise Elbaz.
2. Cette étude a été menée des débuts de l'institution jusqu'en 2006.
3. Un des 44 enfants fut oublié sur cette plaque. Son nom fut mentionné sur une 2è plaque apposée après le procès Barbie.
4. La dernière phrase est tirée d'un poème de John Donne. Le monument contient un bas-relief représentant deux têtes d'enfants dans une étoile de David que menace un poignard orné d'une croix gammée. Le texte du monument en sera modifié après le procès Barbie (cf. plus loin).
5. Pierre-Jérôme Biscarat est co-responsable du service pédagogique de la Maison d'Izieu. Il a intégré l'équipe en 1999. Titulaire de deux DEA en Histoire contemporaine, l'un sur l'usage du mythe aryen par l'extrême-droite française (1968-1998), l'autre intitulé « La « Colonie d'enfants réfugiés » d'Izieu : histoire et mémoire, 1947-1994 », il est actuellement doctorant en Histoire. Il est l'auteur d'un ouvrage sur l'histoire d'Izieu, consultable en ligne sur le site internet de la Maison d'Izieu (*Les enfants d'Izieu, 6 avril 1944*). Il est chargé des activités pédagogiques (élaboration des projets et des ateliers pédagogiques) et de l'accueil des publics scolaires.
6. *Les enfants d'Izieu, 6 avril 1944*, Chapitre Mémoire[s] d'un crime – Le combat contre l'oubli, Pierre-Jérôme Biscarat, éd. Le Dauphiné, Collection Les Patrimoines, Veurey, 2003
7. *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, Sabine Zlatin, Gallimard-Collection Témoins, Paris, 1992, p.71
8. Cité par Serge Klarsfeld dans *Les enfants d'Izieu, une tragédie juive*, Paris, 1984, p.11
9. A ce sujet, soulignons ce que Pierre-Jérôme Biscarat écrit : « En l'état actuel des recherches [...] »

il semble peu probable que des liens structurels aient existé entre le Maquis et la Maison d'enfants d'Izieu. Tout au plus [...] une aide sous la forme de ravitaillement. Mais ces actions seraient individuelles, et non pas le résultat d'une décision concertée du maquis. Cependant, Sabine Zlatin a toujours affirmé qu'avec son mari, ils étaient en liens étroits avec la Résistance.[...] La question[...] reste donc ouverte [...] Soulignons qu'au lendemain de la guerre, quand Sabine Zlatin entreprend des démarches pour la commémoration de la rafle d'Izieu le 7 avril 1946, elle sait que ce projet ne pourra aboutir sans l'aide [...] des mouvements de résistance. Il lui fallait nécessairement établir un lien entre la colonie et le maquis. » - Les enfants d'Izieu, 6 avril 1944, Chapitre De la rafle à l'assassinat : Izieu-Auschwitz / Avril-Juillet 1944, Pierre-Jérôme Biscarat, éd. Le Dauphiné, Collection Les Patrimoines, Veurey, 2003

10. Conseil Représentatif des Institutions Juives de France

11. *Les enfants d'Izieu, 6 avril 1944*, Chapitre *Mémoire[s] d'un crime – Le combat contre l'oubli*, Pierre-Jérôme Biscarat, éd. Le Dauphiné, Collection Les Patrimoines, Veurey, 2003

12. Cf. *Les enfants d'Izieu, une tragédie juive*, Serge Klarsfeld, Paris, 1984

13. *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, Sabine Zlatin, Gallimard-Collection Témoins, Paris, 1992, p. 77-78

14. *Plaquette de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés*, 2006

15. Cité par Pierre-Jérôme Biscarat dans *Les enfants d'Izieu, 6 avril 1944*, Chapitres *Mémoire[s] d'un crime – Le devoir républicain* et *La mémoire républicaine*, éd. Le Dauphiné, Collection Les Patrimoines, Veurey, 2003

16. Cité dans la *Plaquette de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés*, 2006, p. 2

17. *Rapport d'activités 1998 du Musée-Mémorial d'Izieu*

18. *Plaquette de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés*, 2006,

19. Sabine Zlatin décrivait ainsi le Musée en construction : « *Un lieu qui symbolise la dénonciation des crimes contre l'humanité. Le sort des 44 enfants d'Izieu devra émouvoir les visiteurs [...]. Mais bien d'autres crimes contre l'humanité ont été commis dans le monde avant celui-ci et bien d'autres l'ont été depuis. [...] Plus qu'un simple mémorial ou un musée, cette maison se doit d'être le centre animateur de ceux qui luttent dans le sens indiqué par la pensée de John Donne : Tout homme est un morceau du continent/ Une part du Tout./*

La mort de tout homme me diminue/ Parce que je fais partie du genre humain », *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, Gallimard-Collection Témoins, Paris, 1992, p.95

20. *Plaquette de la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés*, 2006, p. 7

21. Après le procès Barbie, l'inscription du monument de Brégnier-Cordon fut modifiée : il fut précisé, que les enfants et adultes d'Izieu, tous juifs, avaient été déportés et exterminés sur ordre de Klaus Barbie, jugé par la Cour d'Assises du Rhône et condamné le 04/07/87 à la réclusion criminelle à perpétuité. Une plaque fut également rajoutée sur la façade de la maison mentionnant le nom du quarante-quatrième enfant arrêté (oublié initialement) et le fait qu'enfants et adultes étaient tous juifs.

22. Membre du conseil d'administration de cette époque

23. Le Shabbat est une fête religieuse juive hebdomadaire qui a lieu du vendredi soir au samedi soir.

24. Rappelons que l'engagement de Beate Klarsfeld auprès des familles survivantes des enfants d'Izieu, son travail de terrain pendant plus de 10 ans, ses actions symboliques parfois spectaculaires, parallèlement aux travaux de Serge Klarsfeld, sont à l'origine du procès Barbie suite auquel le Musée-mémorial fut créé.

25. Dans les nouveaux statuts de l'association, furent précisés, entre autres, les conditions d'éligibilité au conseil d'administration, notamment la nécessité de faire partie de l'association depuis au moins un an. De plus, il fut créé un conseil scientifique indépendant du conseil d'administration, ayant un rôle consultatif et composé de spécialistes du sujet.

26. C'est contre ces dérives qu'en octobre 2005, l'AG extraordinaire entérina dans les nouveaux statuts la création d'un conseil scientifique. Celui-ci, placé sous la présidence de Serge Klarsfeld, s'est vu confier, en avril 2006, la mission de réfléchir au projet de refonte de l'exposition permanente du musée.

27. L'association avait pourtant su par le passé s'exprimer unanimement contre le risque antidémocratique : on se souviendra qu'en 1998, au cours d'une AG extra-ordinaire, fut votée l'exclusion de Charles Millon, membre de droit du CA depuis la création du musée en tant que Conseiller régional du Rhône, et ce en raison de son rapprochement politique avec le Front National.

28. Cf. note 13

29. *Mémoires de la « Dame d'Izieu »*, Sabine Zlatin, Gallimard-Collection Témoins, Paris, 1992, p. 78

30. *Id.* p. 83

31. *Id.* p. 87

32. *Id.* p. 82

33. *Id.* p. 88

34. *Id.* p. 76

35. Cf. note 11

36. *Les enfants d'Izieu, 6 avril 1944*, Chapitre *Mémoire[s] d'un crime – Le combat contre l'oubli*, Pierre-Jérôme Biscarat, éd. Le Dauphiné, Collection Les Patrimoines, Veurey, 2003

37. Cf. *Les enfants d'Izieu, une tragédie juive*, Serge Klarsfeld, Paris, 1984

38. Union générale des ouvriers juifs de Lituanie, Pologne, Russie, fondée en 1897. Le Bund prit position contre le mouvement sioniste.

39. *Les enfants d'Izieu, 6 avril 1944*, au chapitre *Un crime contre l'Humanité*, Pierre-Jérôme Biscarat, éd. Le Dauphiné, Collection Les Patrimoines, Veurey, 2003

40. « *Sur le plan historique, ce projet permet d'appréhender ce que fut le périple tragique de ces enfants allemands [...] Sur le plan pédagogique, ce projet se veut novateur dans l'approche d'une histoire européenne commune. En effet, il permet à des élèves à la fois allemands et français d'aborder, ensemble, une réflexion sur le nazisme et la Shoah, prolongée par une réflexion sur*

l'Europe et le crime contre l'humanité. [...] Nous souhaitons que ce projet fasse figure d' « expérience pilote », vis-à-vis de l'Éducation Nationale, il pourrait être modélisé, en raison de son contenu scientifique et à forte valeur ajoutée culturelle et interculturelle », Rapport d'activité 2001 de la Maison d'Izieu-Mémorial des enfants juifs exterminés, p.9-10

41. « Les enfants d'Izieu », *Initiales*, la revue du lycée Saint-Marc, n°16, Noël 2002, p. 7-16

42. *Parler de la Palestine et des Palestiniens ? Quelle mémoire, quelle histoire, quelle éducation ?*, sous-titré « *Etats d'âme d'un professeur d'Histoire-Géographie (ou des difficultés avec L'Histoire-actualité)* », Jacques Guyot, *Initiales, la revue du Lycée Saint-Marc*, n°16, Noël 2002, p. 25

43. Le nom *Palestine* fut donné dix siècles plus tard, au IIe s. après J.C., par l'empereur Hadrien à la province de Judaea où il éradiquait toute présence et mémoire juives.

44. *Id.* p. 23-24

45. Cf. à ce sujet les analyses de Shmuel Trigano dans « La critique de la Shoah : le transformateur symbolique du gauchisme », *Observatoire du Monde Juif*, n°3, juin 2002, « *Le néo-gauchisme face à Israël* » et dans *Les frontières d'Auschwitz. Les ravages du devoir de mémoire*, Paris, Librairie générale française, Le livre de poche, 2005.

46. *Rapport d'activité 2005 de la Maison d'Izieu-Mémorial des enfants juifs exterminés*, chapitre *Rapport d'activités du service pédagogique*, Marie-Ange Baron et Pierre-Jérôme Biscarat, p. 28

47. Cf. par exemple les témoignages d'enseignants rassemblés dans *Les territoires perdus de la République*, ouvr. coll. sous la dir. d'Emmanuel Brenner, Paris, Mille et une nuits, 2002

48. *Les signes et manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires*, présenté par Jean-Pierre Obin, Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Inspection générale de l'éducation nationale, Groupe Établissements et vie scolaire, juin 2004, p. 17

49. Interview datée du 5 juillet 2006 et consultable à l'adresse Internet :

<http://ecehg.inrp.fr/ECEHG/enseigner-les-sujets-controverses/extermination-et-deportation/parcours-et-pratiques/folder.2006-06-9.7935362560/memorial-d-izieu>

50. Table ronde sur « *L'actualisation du travail de mémoire en France et en Allemagne, comment apprendre à partir de l'histoire, comment travailler avec des classes multiculturelles et multiconfessionnelles ?* » Université d'Erfurt, Allemagne, 2003

51. *Eduquer contre Auschwitz*, Jean-François Forges, Paris, ESF, 1997, 3^e éd. 2004, p.100.

52. *Id.* p. 101-102.

53. *Id.* p.31.

54. *Id.* p. 34.

55. *Id.* p. 32-33.

56. *Id.*, p.37.

57. *Id.*, p. 112.

58. *Id.*, p. 153.